



# abus de pouvoir du président du conseil syndical copropriétaire

Par **N.G.**, le **21/06/2021** à **17:50**

bonjour

je suis propriétaire depuis 1 an d'un appartement, l'AG a eu lieu en distanciel, je me suis présentée pour faire partie du C.S., j'ai appris que je ne serais pas élue.

Peu de copropriétaires ont répondu à l'AG par courrier, mais je sais par les voisins, que le président est venu personnellement les rencontrer pour leur dire de ne pas voter pour moi.

Il y a un "noyau dur", et il a fait (probablement) voter ses amis de même contre moi, ainsi que de la candidature d'une autre femme du même numéro d'escalier.

Pour moi, c'est un abus de pouvoir.

Ce président m'a refusé ma demande d'assister en auditrice libre à la dernière réunion précédente à la préparation de l'AG.

Que puis-je faire?

Merci pour vos conseils.

N.G